

## Barème des Honoraires SAS EPL IMMOBILIER applicable au 01/12/2019

TVA au taux en vigueur de 20 % - TVA récupérable sur honoraires

### **Immobilier Professionnel ou Commercial**

*Honoraires HT calculés sur le prix de vente du bien*

#### **Murs commerciaux, locaux professionnels, bureaux :**

PRIX DE VENTE	% DE COMMISSION MANDAT SIMPLE	% DE COMMISSION MANDAT PRIVILEGE
Inférieur à 150 000	7%*	6%*
150 000 à 350 000	6,5%	5,5%
350 000 à 1 000 000	6%	5%
Au-delà	5%	4%

#### **Cession Fonds de commerce et/ou droit au bail**

- 1 à 500 000 : 8% HT\* du montant de la cession
- Au-delà : 6,5%

### **Immobilier à usage agricole**

Honoraires HT calculés sur le prix de vente du bien (si le vendeur est assujetti à la MSA)

PRIX DE VENTE	POURCENTAGE DE COMMISSION
< 350 000	4,5%*
350 000 à 1 000 000	4 %
Au-delà	3%

### **Vente immobilière, achat-vente Immeuble, maison, appartement**

*Honoraires TTC calculés sur le prix de vente du bien*

PRIX DE VENTE	% DE COMMISSION TTC MANDAT SIMPLE	% DE COMMISSION TTC MANDAT PRIVILEGE
Inférieur à 150 000	6%*	5%*
150 000 à 350 000	5,5%	4,5%
350 000 à 1 000 000	5%	4%
Au delà	4,5%	3,5%

\*Honoraire minimum 4000 HT, honoraires à la charge du cédant.

#### **Avis de valeur Fonds de commerce**

Elaboration d'un diagnostic détaillé de l'affaire – 250 HT

EPL IMMOBILIER SAS au capital de 1000 euros – siège social : 7 chemin de la croix 11300 Céprie

SIREN : 878 371 566 RCS Carcassonne

CPI n° 1101 219 délivrée par la CCI de l'Aude – RCP : RD 01170431S

Courtier en opérations de banque et services de paiement n° ORIAS : 19008446